

L'espoir du maire de Chartres

Le maire UMP de Chartres, Jean-Pierre Gorges, qui a perdu son siège de député lors de la législative partielle du 3 février, a bon espoir d'obtenir l'annulation de l'élection de son adversaire PS, Françoise Vallet. Pendant la campagne, le propriétaire d'un hypermarché de la circonscription a fait diffuser massivement un tract appelant à voter contre Gorges. *« Cette manœuvre m'a fait beaucoup de tort »*, soutient le maire de Chartres.